

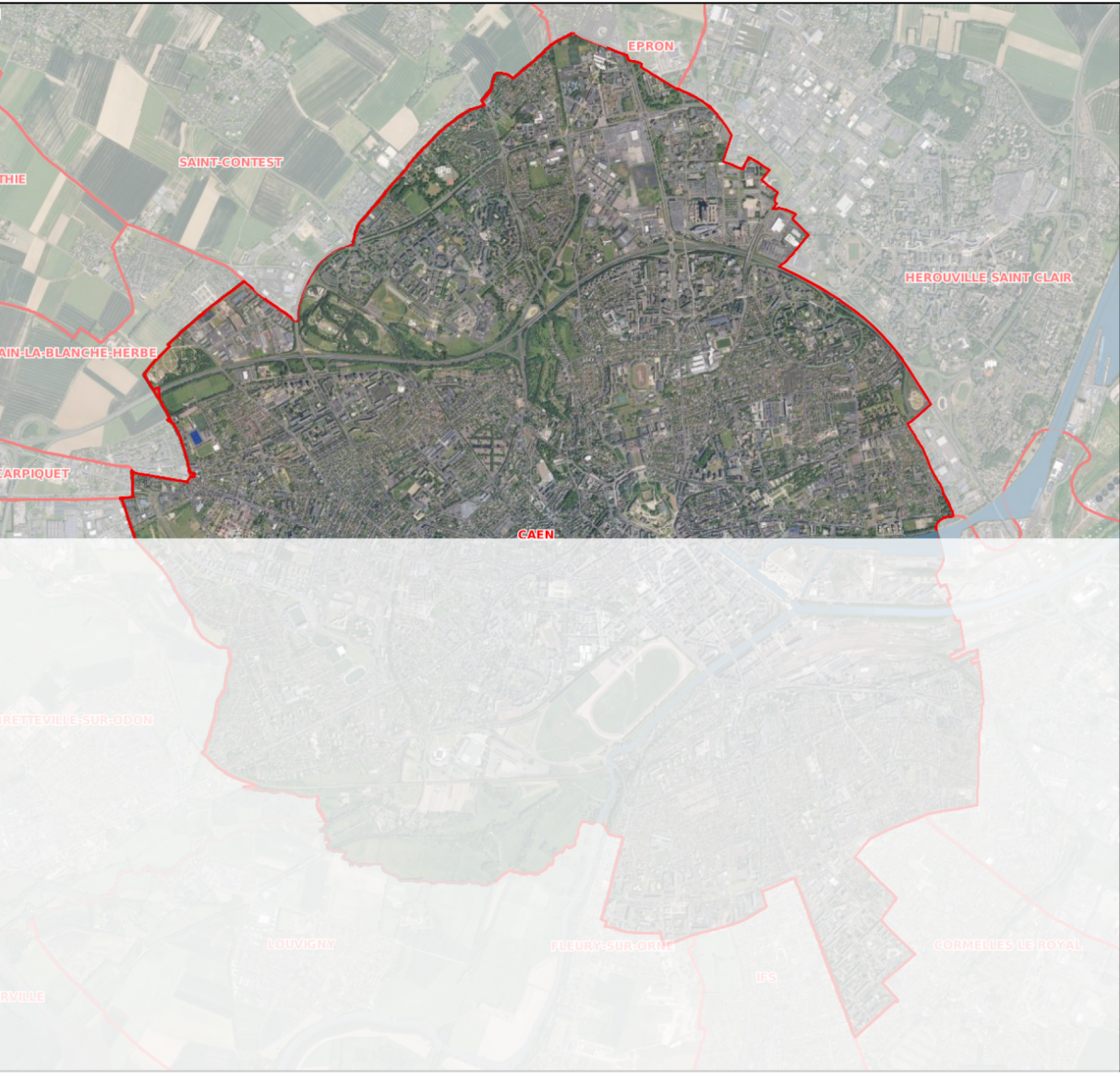
Plan Local d'Urbanisme

4.2.3.A Plan de Zonage - Planche Nord

Modification n°10

Vu pour annexé à la délibération du Conseil Communautaire du 18 décembre 2025

Le président Nicolas JOYAU





LEGENDE

Limite de zone et de secteur

Limite du périmètre de rive lié aux anciennes carrières (secteur "W")

Servitudes d'urbanisme particulières

Emplacement réservé pour voirie

Emplacement réservé pour équipement public

Dispositions réglementaires graphiques

Rez-de-chaussée actif

Tracé de voirie à modifier ou à créer

Marge de recul imposée

Cône de vue

Cône de vue inconstructible

Marge de recul minimum

★

 Sites de constructions émergentes

1.4

 Numéro de l'ensemble homogène et identitaire

Préservation des composantes de la trame verte

Arbre remarquable

Arbre remarqué

Continuité trame verte

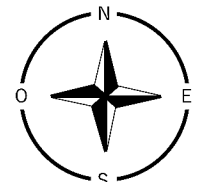
Cœur d'îlot vert

Jardins Familiaux

Espace boisé classé

Espace vert garanti

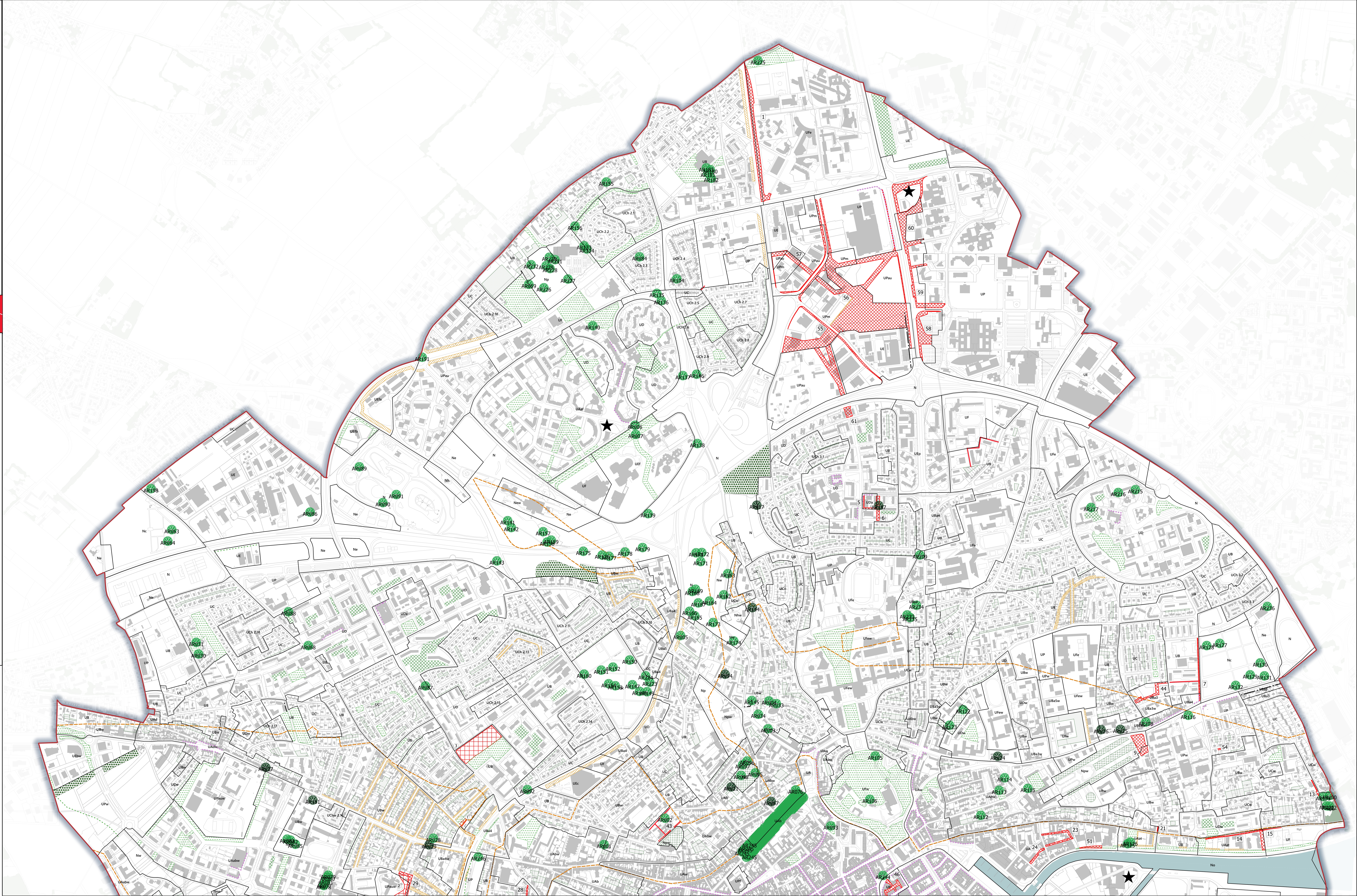
Espace vert résidentiel



100

250

500 m



LEGENDE

Limite de zone et de secteur

Limite du périmètre de rîque lié aux anciennes carrières (secteur "W")

Servitudes d'urbanisme particulières

Emplacement réservé pour voirie

Emplacement réservé pour équipement public

Dispositions réglementaires graphiques

Rez-de-chaussée actif

Tracé de voirie à modifier ou à créer

Marge de recul imposée

Cône de vue

Cône de vue inconstructible

Marge de recul minimum

Sites de constructions émergentes

1.4

Numéro de l'ensemble homogène et identitaire

Préservation des composantes de la trame verte

Arbre remarquable

Arbre remarqué

Continuité trame verte

Cœur d'îlot vert

Jardins Familiaux

Espace boisé classé

Espace vert garanti

Espace vert résidentiel

125

250

375

500 m

Plan Local d'Urbanisme

4.2.3.B Plan de Zonage - Planche Sud

Modification n°10

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire du 18 décembre 2025

Le Président Nicolas JOYAU

Caenlamer

NORMANDIE

COMMUNAUTÉ URBAINE

CAENA

NOUVELLE